



3€/jour
au lieu de 6,20€

VOYAGES ILLIMITÉS
LORS DE PICS
DE POLLUTION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Janvier 2022

PIC DE POLLUTION : LE SYTRAL DÉPLOIE TICK'AIR

Au regard de l'épisode de pic pollution aux particules fines que traverse le bassin lyonnais/Nord-Isère, la Préfecture du Rhône déclenche une série de mesures visant notamment à limiter la pollution de l'air liée au trafic automobile.

A partir de 5h du matin ce samedi 15 janvier, la circulation différenciée sera instaurée à Lyon, Villeurbanne et Caluire-et-Cuire. Seuls les véhicules disposant d'une vignette Crit'Air 0, 1, 2 ou 3 pourront circuler.

Afin d'accompagner le déploiement de ces mesures complémentaires, le président du SYTRAL, Bruno Bernard, déclare « **La lutte contre la pollution est au cœur des priorités du SYTRAL. Nous déployons dès demain matin un dispositif adapté avec la mise en place du Tick'Air permettant de voyager toute la journée sur l'ensemble du réseau TCL afin d'inciter le plus grand nombre à emprunter les transports en commun** ».

Tick'Air, titre de transport proposé au prix de 3€, sera disponible dans les distributeurs TCL et les agences commerciales, ainsi qu'en version dématérialisée sur smartphone via l'application *TCL E-Ticket* (sur Google Play Store).

CONTACTS PRESSE

Julie Gaude : Attachée de presse – gaude@sytral.fr / 06 74 92 92 90

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr : Attachée de presse – gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66